

Evreux Portes de Normandie propose aux administrés des composteurs en bois de 400 litres, moyennant une participation de 12€. Inscription et règlement par chèque à la mairie du Val David.

## Le compostage des déchets verts

Le compost, fruit de votre engagement pour l'environnement, pour vous, gratuitement !

Le SETOM accueille les déchets verts produits par ses adhérents mais aussi par les professionnels des espaces verts. Depuis 2009, le syndicat assure la totalité du processus de compostage de ces déchets. Ce dispositif repose sur plusieurs unités de compostage ou de broyage maillant le territoire et implantées près des principales sources de production de déchets verts.

Les avantages de ce mode de traitement sont multiples :

- valorisation de l'ensemble des déchets verts, sous forme de compost revendu aux particuliers,
- réduction des coûts de transport entre les lieux de collecte et les unités de traitement,
- proximité des lieux de traitement en fonction des débouchés commerciaux

Evreux Portes de Normandie met à votre disposition, gratuitement, du compost élaboré à partir des déchets verts collectés dans les déchetteries de l'EPN.

Gratuitement, parce que ce compost est élaboré à partir des déchets que vous amenez régulièrement dans les points de collecte plutôt que d'encombrer les poubelles ou de l'abandonner dans des décharges sauvages.

A votre disposition, car en effectuant le tri des déchets verts, vous montrez votre engagement pour une gestion écologique des déchets et qu'il est normal que vous en soyez les premiers bénéficiaires.

En apportant vos déchets verts et en utilisant du compost comme engrais, vous montrez votre volonté de partager notre détermination à faire de Evreux Portes de Normandie un territoire vert, respectueux des générations futures.

## La recette du compost

Préparer un mélange avec 1/3 compost, 1/3 terre et 1/3 sable pour le repotage de vos plantes.

## L'utilisation du compost

Un compost à maturité peut être utilisé de 3 manières différentes :

### *1. comme amendement organique :*

L'épandre en couches minces (1 à 5 litres par m<sup>2</sup>), puis l'incorporer au sol superficiellement par binage (sur 5 à 15 centimètres),

### *2. comme support de culture :*

Incorporer de la terre à votre compost. En effet, il faut éviter de semer ou de planter directement dans le compost, la majorité des plantes ne le supportent pas.

### *3. pour les plantes vertes chez-soi*

Quelles sont les garanties de qualité du compost ?

Le compost produit par le SETOM est régulièrement contrôlé par un laboratoire indépendant qui vérifie la qualité physique (pas de métaux lourds ni de produits chimiques) et bactérienne.